

Si les principes généraux énoncés par la DGAC ne justifient que peu de commentaires, c'est la mise en œuvre des modifications pour les gros porteurs qui concerne Nozay (Départ d'Orly face à l'ouest) et nous fait craindre le pire. Ces gros porteurs vireront plus longtemps, sans monter dans les environs de Nozay-Marcoussis. Les pilotes seront tentés de virer plus tôt, dès la sortie du VPE (donc après Villejust) et passer ainsi plus à l'est de leur trajectoire actuelle, proche du centre village !

Notre association a reçu l'engagement du Directeur Général de la DGAC qu'un bilan sera réalisé d'ici 6 mois. Il permettra d'examiner l'évolution des conditions de survol des villes de Nozay et de Marcoussis

### **L'enquête publique sur le Plan de Protection de l'Environnement (PPA) :**

Ce sujet ne concerne pas que les nuisances aériennes. Un très gros dossier technique et politique, aux impacts multiples dans notre vie quotidienne, mais les auteurs des rapports n'ont pas été assez loin.

Après un avis des principales collectivités territoriales en mars 2005, une enquête publique a eu lieu du 12 septembre au 14 octobre pour permettre l'expression des populations concernées.

NARN 91 a transmis au Président de la Commission d'enquête publique un avis négatif sur le PPA, accompagné d'un dossier et de propositions concrètes d'amélioration du PPA (disponible sur notre site).

### **Un an d'action de notre association à la CNPN**

Les trois membres de notre association ont participé à plus d'une douzaine de commissions. Les dossiers traités concernent essentiellement des infractions pour absences de créneau de nuit sur l'aéroport de Roissy-CDG.

De nombreuses infractions pour déviation au décollage ont été sanctionnées, notamment au départ d'Orly. Ces infractions concernent le non respect des VPE, et non le survol de Nozay. La sortie anticipée de la procédure leur a coûté en moyenne 10 000 euros par infraction.

Au global, ce sont près de 700 infractions qui ont été traitées, sur 8 des 10 plus gros aéroports français. Les compagnies prennent ces sanctions très au sérieux et la majorité des compagnies les payent. La récente augmentation du plafond de 12 000 à 20 000 euros sera décisive pour les récidivistes !

De jour comme de nuit, nos aéroports sont encadrés par des textes de loi, parfois trop complexes pour les compagnies étrangères, pour protéger les riverains et l'environnement.

Cette commission est aussi une source d'information précieuse pour notre association.

### **Les grands événements**

Les 1<sup>ères</sup> Assises d'Orly se sont déroulées le 21 octobre. Les Conseils généraux de l'Essonne et du Val-de-Marne ont organisé ces assises avec l'objectif de relancer l'économie de la plate-forme d'Orly sans nuire à l'environnement. Tous les partenaires publics et privés concernés sont invités à participer au travers d'ateliers à cette réflexion. Concernant le respect de l'environnement, Mr Thierry MANDON, Vice-président du Conseil général indiquait

*"qu'il faudrait signer une charte qualité entre les autorités aéroportuaires, les associations et les Communes riveraines pour que les questions d'environnement et de transparence de l'information soient débattues publiquement"*.

NARN 91 sera présent tout au long de l'année dans ces ateliers pour défendre : le maintien du couvre-feu de 23h15 à 6h15 sur l'aéroport et le respect de la limitation des 250 000 créneaux attribuables par an sur l'aéroport d'Orly, mais aussi pour obtenir des sanctions pour les avions qui ne respectent pas les procédures et les VPE.



### **Rendez vous à ne pas manquer**

Bilan avec la DGAC pour le 5<sup>e</sup> point de sortie : NARN 91 défendra la tranquillité de notre village, grâce aux témoignages recueillis par l'Observatoire des Nuisances à Nozay, depuis le 14 février 2005.

Pour conclure cette information, que nous essayons de rendre la moins technique possible, nous vous rappelons que toutes les études et des documentations sont disponibles sur notre site internet. Une question, une idée, un projet... n'hésitez pas à nous contacter ou à venir lors de nos réunions mensuelles qui se déroulent généralement à la MAC. Les dates de ces soirées sont annoncées sur notre site Internet. Continuons d'alimenter l'observatoire de toutes nos remarques et surtout restons toujours vigilants. A très bientôt.

### **Association "Nuisances Aériennes Respectez Nozay !"**

**Membre de UFCNA**

✉ **Hôtel de Ville - 91620 - Nozay**

☎ **I. Regnault - 06.14.71.08.66**

**Email : [respectez.nozay91@tiscali.fr](mailto:respectez.nozay91@tiscali.fr)**

**Site : <http://narn.chez-alice.fr>**